

Un cadre d'action en matière de santé mentale de la population

Josée Joliat, IA, BSIA^{a,*}, Shana Calixte, MA^{b,*}, Sandra Laclé, IA, BN, MScN^{c,*}, Dre Penny Sutcliffe, MD, MHSc, FRCPC^{d,*}

^a Infirmière hygiéniste, Santé mentale et la toxicomanie; ^b Gestionnaire, Santé mentale et la toxicomanie;

^c Directrice et Infirmière en chef, Division de la promotion de la santé; ^d Médecin-hygiéniste et directrice générale; * Santé publique Sudbury et districts

La santé mentale de qui? De tous! Santé publique Sudbury et districts comprend que la pratique de santé mentale publique doit être pertinente pour tous, peu importe les diagnostics de maladie mentale, avec les adaptations appropriées. Nous appuyons le concept de la parité de l'estime où nous valorisons de manière égale la santé mentale et la santé physique¹.

Contexte

En janvier 2019, Santé publique Sudbury et districts a publié son **cadre d'action en matière de santé mentale de la population**. Ce cadre s'est développé selon les Lignes directrices concernant la promotion de la santé mentale après l'établissement d'un mandat officiel des Normes de santé publique de l'Ontario (NSPO) en 2018, lequel indique que la santé publique locale doit aborder la santé mentale en se concentrant sur sa promotion, sa prévention, son dépistage précoce et son aiguillage².

Le cadre d'action^a fournit une feuille de route avec 18 interventions qui reposent sur les normes fondamentales et les normes du programme. Ce cadre nous permet de mettre au point de nouveaux programmes et services de santé publique. De plus, il met en lumière nos engagements d'améliorer les possibilités pour tous en matière de santé mentale, d'aborder les déterminants sociaux de la santé mentale, de contrer la stigmatisation et la discrimination, de privilégier la voix des personnes ayant vécu des expériences de maladie mentale et de soutenir l'espoir, l'appartenance, la signification et le but de la vie.

En donnant à notre cadre le nom de « santé mentale de la population », nous attirons l'attention sur les importantes contributions que la santé publique peut faire en matière de santé mentale. Le terme santé mentale de la population est intentionnellement utilisé pour dissiper ce malentendu largement véhiculé selon lequel la santé publique renvoie à la santé publique physique. Comme le définit Public Health England (2015), la santé mentale de la population est un terme général qui inclut la promotion de la santé mentale, la prévention de la maladie mentale et du suicide, l'amélioration des vies (rétablissement et inclusion) et qui comprend beaucoup plus que l'accès aux services de soins de santé³. Le cadre d'action a été utilisé pour souligner le besoin de mettre l'accent sur la santé mentale dans la pratique de santé publique⁴.

Enjeux d'accès aux services de santé

Le fardeau des problèmes de santé mentale est distribué de manière inégale dans l'ensemble de la population canadienne. Par exemple, les résidents du nord de l'Ontario font face à un plus important fardeau de problèmes de santé mentale. Dans cette région, un moins bonne santé et de plus grandes iniquités en santé sont liées, sans s'y limiter, à l'accès au revenu et aux possibilités d'éducation, à la discrimination associée au genre, à la culture, à la race et à la langue, et à un accès limité aux soutiens sociaux. Par exemple, pour les peuples autochtones, la stigmatisation et l'exclusion existent dans un contexte de colonisation, de traumatismes historiques et actuels, et de racisme systémique⁴.

Pour la population francophone dans cette région, l'accès aux services de soins de santé est un enjeu important en raison des services limités en français⁴. Cela est d'autant plus important pour les services de santé mentale

^a Les autrices souhaitent reconnaître la contribution de Pascale Mantoura, Ph. D.(c), conseillère scientifique au Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, au développement du cadre d'action.

Le cadre d'action [en matière de santé mentale de la population] fournit une feuille de route avec 18 interventions qui reposent sur les normes fondamentales et les normes du programme.



et de toxicomanie puisque « des soins et des services dans sa langue de préférence sont essentiels ». Cela renforce la nécessité de notre engagement dans le but d'améliorer l'accès à tous en matière de santé mentale. Le travail que nous effectuons en santé mentale de la population peut être observé dans des programmes variés déjà en cours, tels que ceux visant la résilience et la pleine conscience dans la communauté scolaire, les stratégies d'engagement auprès des communautés autochtones et la promotion de la santé mentale en milieu de travail.

Certains de nos travaux devront être repensés pour mieux « correspondre » à notre cadre et pour revoir notre engagement envers la parité de l'estime. Nous devons modifier les programmes actuels en mettant bien l'accent sur l'inclusion de la promotion de la santé mentale, afin de renforcer les facteurs de protection, d'accroître la sensibilisation aux soutiens nécessaires et d'adopter l'universalisme proportionné dans son ensemble.

De nouvelles initiatives se fonderont sur le développement et le renforcement des connaissances en santé mentale au sein de notre organisme et de la communauté, sur une meilleure collaboration entre les partenaires multisectoriels sur la création d'environnements de soutien et sur l'élaboration de normes de qualité.

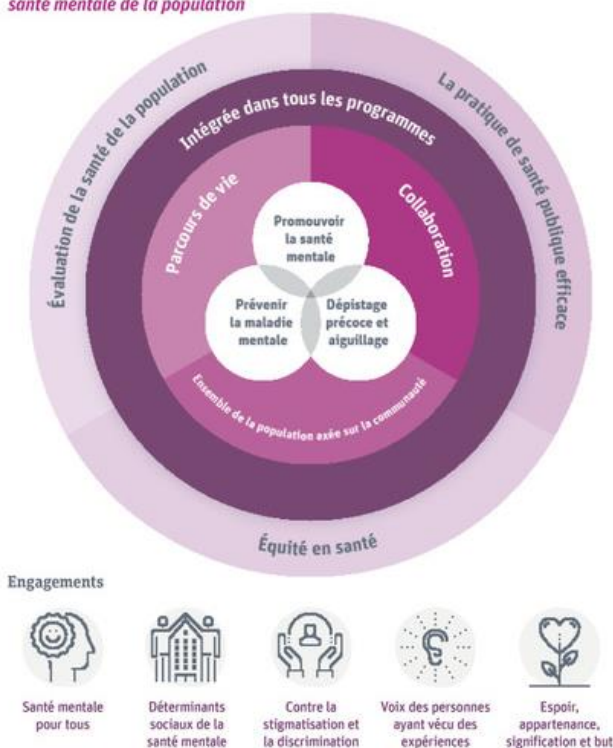
Conclusion

Le cadre d'action en matière de santé mentale de la population constitue donc la feuille de route de notre engagement envers la santé publique locale pour assurer un accès à tous en matière de santé mentale. Comme démontré dans l'image ci-jointe, il inclut les bases de la pratique de santé publique, notamment l'évaluation de la santé de la population, l'équité en santé et les pratiques efficaces de santé publique. La promotion en santé mentale doit offrir des programmes et des services de promotion de la santé mentale tout au long de la vie, mettre en œuvre des interventions destinées à la communauté et à toute la population, puis établir une collaboration multisectorielle. De plus, nos efforts collectifs doivent être axés sur les éléments psychosociaux de la vie des gens en tenant compte de la façon dont le pouvoir et le privilège ainsi que les domaines intersectionnels d'oppression interagissent pour aggraver les effets d'un mal-être mental. Nous affirmons que sans santé mentale, il ne peut y avoir de santé.

Bibliographie

1. Fritz, G.K., Kennedy, P.J. (2012). The long road ahead to mental health parity. *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry*; 51(5), 458-60.
2. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. (2018). Protéger et promouvoir la santé des Ontariens et des Ontariennes. Normes de santé publique de l'Ontario: exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation 2018. Tiré du site http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/protocols_guidelines/Ontario_Public_Health_Standards_2018_fr.pdf
3. Sheffield Health and Wellbeing Board. (2015). The Public's Mental Health. Tiré du site : <https://www.slideshare.net/SheffieldHWB/public-mental-health-and-wellbeing-june-2015>
4. Faculty of Public Health and Mental Health Foundation. (2016). « Better Mental Health for All. A Public Health approach to mental health improvement ». Tiré du site <https://www.fph.org.uk/media/1644/better-mental-healthfor-all-final-low-res.pdf>
5. Qualité des services de santé Ontario. (2018). Stratégie sur l'équité en matière de santé pour le nord de l'Ontario. Tiré du site <https://www.hqontario.ca/Portals/0/documents/health-quality/health-equity-strategy-report-fr.pdf>

Cadre d'action en matière de santé mentale de la population



Le cadre (...) inclut les bases de la pratique de santé publique, notamment l'évaluation de la santé de la population, l'équité en santé et les pratiques efficaces de santé publique.

